



Pomy, le 9 mai 2011

MUNICIPALITE  
de  
POMY

## Préavis municipal 2011 - 01

### Sur les comptes communaux et le rapport de gestion 2010

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2010, ainsi que les comptes communaux 2010 avec aux produits Fr. 2'314'749,86 et aux charges Fr. 2'304'983,09, ils dégagent un excédent de revenus de Fr. 9'766,77.

D'un budget présenté avec un léger déficit de Fr. 3'591.-, le résultat final de nos comptes 2010 se solde par un excédent de recettes, cela après avoir couvert tous nos amortissements obligatoires, nos dépenses courantes, quelques auto-investissements, ainsi que l'alimentation de plusieurs fonds de réserves dont un montant de Fr. 38'000.- au fonds pour investissements futurs.

#### **Concernant les Recettes**

Le montant global du poste impôts est supérieur de Fr. 208'925,89 par rapport au budget.

Dont

+ Fr. 170'188,38 pour l'impôt sur le revenu.

+ Fr. 35'491,- pour les gains immobiliers.

La taxe pour l'élimination des déchets encaissée en 2010 est de Fr. 48'598,40.

**411.00.** Concession-redevance R.E. + Fr. 10'020,40. La redevance de la taxe de 0,7 ct. 2009 ainsi qu'un acompte nous ont été versés en 2010.

Concernant les taxes de raccordement EU et ES, leur montant global est de Fr. 31'473.-, un montant identique a été encaissé pour les raccordements au réseau EP.

Ces montants pour chaque poste sont supérieurs de Fr. 21'473.- par rapport au budget, cela est dû aux constructions nouvelles et à certaines transformations de bâtiments ruraux en habitations.

Les contributions de remplacement pour la non construction d'abris PC se montent pour 2010 à Fr. 20'800.-, ce montant est versé intégralement dans le fonds de réserve correspondant.

Les ventes d'eau potable se montent pour l'année concernée à Fr. 123'067,80.

### **110. Administration.**

**318.00.** Ce poste comprend entre autre, le paiement du solde de la mise en service de bluewin TV pour Fr. 18'937,60 ainsi que Fr. 2'125.- pour l'étude de la création d'une boulangerie dans le bâtiment de l'ancien collège.

**330.00.** Amortissement du patrimoine financier + Fr. 27'000.-.

Ce montant concerne la suppression d'un actif transitoire inscrit au bilan du même montant, pour un encaissement prévisible selon l'entreprise EOS d'une indemnité pour le passage sur le territoire de notre commune de la ligne à haute tension Galmitz-Verbois.

Suite à de nombreux recours, la construction de cette ligne est remise en question.

Pour répondre à la remarque de la commission de gestion sur les comptes 2009, la Municipalité a décidé de supprimer au bilan cet actif transitoire.

### **330. Forêts.**

Les différences entre le budget et les comptes, tant aux recettes qu'aux charges découlent des coupes de bois moins importantes que prévues.

### **352. Grande salle.**

Le montant des locations est en diminution chaque année.

Les frais d'entretien sont réduits au strict minimum dans l'optique de sa rénovation future.

Concernant l'étude de la rénovation de notre grande salle, pour une vision globale des coûts, nous avons activé au bilan le montant payé à l'entreprise Batineg pour le dossier de mise à l'enquête publique de cet objet.

### **353. Collège.**

Suite au déménagement des classes dans le nouveau collège en août 2010, le montant de la location pour l'année dernière a été de Fr. 10'500.- diminution de Fr. 7'500.- par rapport au budget.

### **359. Nouveau collège.**

Ce poste comprend, les vacances municipales pour Fr. 12'315.- qui sont à la charge de notre commune selon l'accord avec l'ASYIE, le solde, entretien, chauffage et divers a été refacturé à l'établissement scolaire.

### **420. Service de l'urbanisme.**

Ce poste comprend des montants transférés du poste administration 110.319.00.

**319.** Cotisations et taxes. En particulier toutes les charges concernant l'AggloY.

### **430. Routes.**

**314.00.** + Fr. 53'440,30. Ce dépassement concerne la prise en charge par la commune de Pomy dans le cadre de la construction du nouveau collège d'un montant de Fr. 52'306.- pour la construction d'un abri bus PTT et de divers travaux d'aménagement.

Vu les résultats positifs de nos finances pour l'année 2010, la Municipalité a décidé de passer ce montant dans les comptes annuels 2010.

**314.02.** Entretien des routes, déneigement, sablage + Fr. 5'791,95, ce dépassement du budget concerne pour Fr. 4'662,50 la signalisation routière pour le nouveau collège.



#### **450. Ordures ménagères.**

**318.** L'augmentation de ce poste par rapport au budget de Fr. 7'682,40 concerne les ordures des tiers, entreprises et autres. Ce montant est en majeure partie refacturé par le poste **435** Fr. 7'186,85.

#### **460. Réseau d'égouts, épuration et eaux de surface.**

**352.00.** La diminution d'environ Fr. 14'000.- de ce poste provient de la mise en activité d'une centrifugeuse pour les boues (avec la participation financière de notre commune à cet investissement). De ce fait, les coûts d'élimination des boues ont fortement diminués.

#### **530. Enseignement spécialisé.**

Suite à la RPT (Péréquation fédérale-cantonale), les coûts mis à la charge du canton ont augmenté avec un report de ces charges du canton sur les communes.

Cette augmentation avait été prévue dans notre budget 2010. Le dépassement budgétaire de Fr. 43'034 concerne un solde non facturé en 2009.

#### **710. Sécurité sociale.**

**352.05.** Réseau d'Accueil de jour des enfants.

Le montant versé au réseau d'accueil de jour Yvonand-Menthue est inférieur à la prévision budgétaire de Fr. 6'678,55.-. Seul le montant socle de Fr. 12.- par habitant nous a été facturé en 2010, plus quelques frais de fonctionnement.

#### **810. Service des eaux.**

**381.00.** Pour équilibrer ce compte, et suite aux bons résultats financiers de ce service en 2010, un montant de Fr. 19'680,15 a été versé au fonds de réserves affecté eau potable. C'est une sécurité financière pour les années à venir en cas de dépenses imprévues sur notre réseau d'eau.

#### **Conclusion.**

Cet excellent résultat nous a également permis d'alimenter plusieurs de nos fonds de réserve.

Fonds de réserves :	Défense incendie	Fr 4'063,25
	Eau potable	Fr. 19'680,15
	Epuration	Fr. 23'101,--
	Investi. Futurs	Fr. 38'000,--
	Protection civile	Fr. 20'800,--

Plus une provision sur débiteurs douteux de Fr. 20'368.-, montant qui nous est communiqué chaque année par l'administration cantonale des impôts.

Une bonne gestion des dépenses, des taux d'intérêts très bas ainsi que des rentrées fiscales en augmentation sont les raisons principales de nos comptes positifs pour 2010.

Notre cash flow pour 2010 se monte à Fr. 340'000.- ce qui correspond à plus de 14% du montant de nos dépenses totales. Cela est réjouissant pour nos divers investissements futurs, mais nous devons rester vigilants envers nos différentes dépenses courantes que nous devons contrôler avec attention.

La Municipalité propose au Conseil Général d'accepter le rapport de gestion ainsi que les comptes 2010 tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité

Au nom de la Municipalité

Le Syndic:



J.-P. Grin



La Secrétaire:



N. Dupertuis